

Commission consultative communale d'Intégration

PV 4/2016

réunion du 24 mai 2016

Présents : Mmes Harf, Kastrinaki, Egilsdottir, MM. Ferreira Trindade, Portasio, Thomas, Goldschmidt, membres effectifs ;

Mmes Collignon-Yuan, Timakova, MM. Weyland, Bisdorff, Hashemi Assasi, Luboya, membres suppléants ;

M. Probst, secrétaire.

excusés : MM. Sinikovic, Lindbergh, Radoux, Braun, Kollwelter, Surpless, Cuppini ;

En présence de Mme Kayser service « Intégration et besoins spécifiques » ;

1. Echange et information concernant la campagne de sensibilisation à l'intention des citoyens non luxembourgeois en vue de leur inscription sur les listes électorales (en présence du CEFIS) ;

Entend Messieurs Sylvain Besch et Nénad Dubajic expliquant la campagne de sensibilisation prévue.

La présentation powerpoint est annexée au présent rapport.

La date limite pour l'inscription en vue des élections d'octobre 2017 est le 14 juillet 2017, mais la loi ne précise pas à quel moment de la journée l'inscription est close ; qu'il y a probablement des variations selon les communes ;

Le CEFIS organisera des formations si des intéressés se manifestent ; qu'une formation (au maximum 15 personnes par séance) de 2x3 heures est prévue en soirée à partir du mois d'octobre 2016 ; qu'une formation en journée pourra éventuellement être organisée selon les demandes ;

Les dépliants d'information seront prêts septembre/octobre 2016 ;

Selon la législation actuelle, il faut une résidence de 5 ans ininterrompus pour pouvoir s'inscrire ;

Entend Madame Kayser précisant que la Ville participera à la campagne nationale, et comme dans le passé, un courrier personnalisé sera envoyé ;

Entend ses membres suggérant différents pistes pour propager les informations, ainsi viser de façon ciblée les fonctionnaires européens, la communauté portugaise, les maisons des jeunes, Facebook, cafés, affiches ;

Entend l'observation que le Bierger Center ne peut pas inscrire des personnes résidant dans une autre commune ; que ceux qui s'y présentent sont rendus attentifs à la possibilité de s'inscrire sur

les listes électorales ; que toutefois les inscriptions en ligne ne sont pas possibles, de sorte que l'intéressé doit se présenter personnellement au guichet ;

Qu'il est important de trouver les bons moyens pour motiver les gens ; que cette tâche incombe avant tout aux communes et aux associations ; qu'il est utile de savoir que les personnes inscrites qui ne se présentent pas au vote, ne risquent en fait pas de sanction ; que la pratique montre que le système du panachage, très répandu parmi les luxembourgeois, est souvent difficilement acceptable pour les non luxembourgeois ;

Que celui qui veut être candidat sur une liste, devra se manifester auprès du parti en temps utile, et avant l'échéance du 14 juillet 2017 ; qu'il est important d'avoir sur les listes des candidats motivés et pas des candidatures « alibi » ; que la meilleure solution est de s'engager à temps dans un parti politique ; qu'à cette fin, il est utile que les différents partis politiques présentent de façon visible et explicite leur orientation et leur programme, notamment en ayant recours à l'Internet avec un link sur le site du parti respectif; qu'il se dégage de notre système électoral qu'il ne suffit pas d'avoir un bon score sur la liste sur laquelle on se présente pour être élu, mais il faut que le parti remporte assez de voix pour participer à la répartition des sièges ; que la pratique montre que surtout des petites communes ont parfois des problèmes à trouver assez de candidats pour pouvoir présenter une liste complète ;

Entend l'observation qu'eu égard au fait que pour la naturalisation, la durée de résidence a été réduite de 7 à 5 ans, il ne faudra pas réfléchir à réduire également la période de 5 ans actuellement requise pour s'inscrire, en ne retenant qu'une période de résidence minimale, sinon n'en prévoir pas du tout, tel que c'est le cas en Belgique p.ex. où il suffit d'être résident pour s'inscrire ; que toutefois le fait qu'au Luxembourg, pas mal de non luxembourgeois repartent après un séjour d'un ou deux ans, plaide pour ne pas trop raccourcir le délai ; que la décision à prendre appartient aux responsables politiques ;

2. Approbation du rapport de la réunion du 12 avril 2016.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

3. Actions en rapport avec les demandeurs de protection internationale.

Au vu de l'heure avancée, ce point est reporté à la prochaine réunion.

4. Divers.

- Entend Madame Kayser informant que son service dépose chaque année des projets de sensibilisation ; qu'ainsi en 2016 il a été procédé à l'établissement d'un état des lieux pour le PCI et MusiqCité ; qu'actuellement le temps fait défaut pour organiser d'autres actions de sensibilisation pour l'intégration ; qu'elle propose d'examiner en septembre, quels projets pourront encore être déposés, notamment dans le contexte de la campagne de sensibilisation électorale ; que la situation budgétaire rend indépendant du cofinancement ;
- Journée des réfugiés du 20 juin 2016, projets avec possibilité de cofinancement ; qu'il faut savoir que le 20 juin est une brève échéance et qu'à ce stade, il n'y a pas de projet concret remis par une association ou une structure ;

- Table ronde : le compte rendu de la première réunion est envoyé aux membres par courriel ; que la deuxième réunion est prévue pour le 14 juin 2016 ;
- Plan d'action dans le domaine des besoins spécifiques : qu'il est utile de joindre les 2 plans d'actions élaborés par le service intégration et besoins spécifiques ;
- PCI : le plan sera présenté prochainement au collège échevinal ;
- Participation des réfugiés aux festivités de la fête nationale : apprend de Mme Kayser qu'un groupe va probablement participer à la retraite aux flambeaux ;
- Rencontres sans frontières du 12 juin 2016 ; entend la remarque qu'il faut relancer la publicité en vue de compléter certaines équipes ;
- Prochaine réunion : 28 juin 2016

Fin de la réunion

, Président

, Secrétaire.